

Séance du 11 juin 2024

NOMBRES DE MEMBRES		
présents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	15	11

L'an deux mil vingt quatre

et le Mardi 11 juin

à 19h30

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances,

sous la présidence de : **Monsieur WIELGUS Jean-François, Maire**

Date de la convocation
06/06/2024
Date d'affichage
06/06/2024

Étaient présents : M. Dominique BOGAERT, 1^{er} Adjoint ; M. DAUY Serge, 2^{ème} Adjoint ; M. Alain GUYADER ; M. Lionel GAVELLE ; Mme Béatrice JORRE ; Mme Juliette TABOUREL ; M. Thomas CHRISTIAENS ; Mme Laure CHAMPION ; M. Fabrice RUTARD ; Mme Gaëlle PRUVOT ;

Absents excusés : M. Jean-Noël CHOPINET ; Mme Virginie ROZANSKI ; Mme Nathalie LAMARRE ; Mme Alexandra GIRARD ;

Secrétaire de séance : M. Serge DAÛY

Objet de la Délibération

Objet : Délibération pour validation du devis installation du chauffage école primaire, école maternelle, logement mairie et mairie

7.1 Décisions Budgétaires

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de valider le devis pour le remplacement d'une chaudière à fioul et chauffage électrique au sol par des pompes à chaleur.

N° de délibération 2024/19

	JEGADO	EVM	BF ENERGIE
Désembouage	1 790,34 €	3 081,62 €	Compris
Ajout Radiateurs	2 963,09 €	Abs	Compris
Ecole Maternelle	22 770,34 €	17 978,68 €	27 573,77 €
Ecole Primaire	26 458,58 €	Abs	38 919,26 €
Logement Mairie	21 414,34 €	20 371,95 €	16 529,03 €
Mairie	19 429,54 €	19 549,72 €	16 361,03 €
TOTAL	94 826,23 €		99 383,09 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide le devis de l'entreprise JEGADO pour un montant total de 94 826,23 € et autorise le maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Fait à Bois Jérôme Saint Ouen, le 11 juin 2024

Le Maire,



Jean-François WIELGUS



Le secrétaire de séance,



Serge DAÛY